

Réunion de rentrée des personnels d'encadrement

Mercredi 30 Août 2017

Hall des sports Laura FLESSEL – PETIT-BOURG

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie,

Madame la Directrice de cabinet,

Messieurs les Directeurs Académiques adjoints de Guadeloupe et Saint-Martin,

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux adjoints,

Monsieur le Doyen des IA-IPR,

Madame la Doyenne des IEN ET/EG,

Monsieur le Doyen des IEN du 1er degré,

Mesdames et Messieurs les inspecteurs : IA-IPR, IEN-ET-EG, IEN-IO et IEN de circonscription,

Mesdames et Messieurs les Délégués académiques, Conseillers techniques et chefs de division,

Madame la Directrice de CANOPE, ESPE, GIP-DAIFI...

Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement et adjoints,

Mesdames et Messieurs les gestionnaires - agents comptables,

Mesdames messieurs les Directeurs d'écoles,

Mesdames messieurs les Directeurs de SEGPA,

Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités,

Chers collègues,

D'ici 4 jours, 98 012 élèves reprendront le chemin des écoles et établissements du second degré, c'est la facette officielle de la rentrée.

Avec vos équipes (personnels administratifs, agents ...) vous avez enclenché la dynamique depuis deux semaines maintenant pour que tout soit fin prêt pour accueillir nos chers jeunes et moins jeunes. Ainsi, ce sont 9683 personnels, 306 écoles, 91 collèges et lycées, publics et privés qui font les derniers réglages pour une rentrée sereine et confiante.

Merci à vous tous de votre engagement et de votre implication pour faire du service rendu à l'utilisateur, un service de qualité.

Merci à l'ensemble des personnels du Rectorat, directeurs, chefs de divisions, chefs de services, agents ...qui sont également disponibles depuis le 18 août (les services se sont octroyés juste 15 jours de fermeture) et qui vous accompagnent dans les derniers ajustements en personnels pour qu'aucun enseignant ne manque à l'appel et que très rapidement les élèves se remettent dans l'ambiance du travail.

Merci à mes collaborateurs, à mon cabinet et au service communication qui ont préparé cette rentrée. Vous devez à leur travail assidu ce dossier qui vous a été remis pour vous permettre une meilleure connaissance de notre académie. Il identifie sept piliers qui nous permettent de bâtir l'école de la confiance.

Merci à monsieur le maire, Guy LOSBAR, qui sans hésitation répond à nos différentes demandes et je dois le dire nous accueille aujourd'hui dans une salle ô combien symbolique, au nom de Laura FLESSEL, notre nouvelle ministre des sports.

Mesdames, messieurs,

Chaque rentrée scolaire est toujours un moment particulier mêlant à la fois des sentiments de fébrilité (je pense aux nouveaux) et de nostalgie (je pense à ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite).

C'est un temps d'entre soi auquel j'ai voulu associer, dès mon arrivée, les directeurs d'écoles, les directeurs de SEGPA, les personnels de l'Université, signe du continuum à faire vivre et du rôle et des responsabilités de chacun dans le parcours de nos jeunes.

Pour ma troisième et rentrée dans cette académie, je tiens à vous dire le plaisir que je ressens en vous retrouvant ce matin et la satisfaction que j'éprouve quand je mesure le chemin parcouru à vos côtés.

Cette rentrée comme vous le savez s'écrit sous le sceau d'un nouveau président de la République, d'un nouveau gouvernement et d'un nouveau ministre de l'éducation, Jean-Michel BLANQUER. Nouveau ministre mais pas nouveau dans l'éducation car il a été tour à tour Recteur, DGESCO...Ce renouvellement au sommet de l'Etat induit forcément quelques changements dans la politique que nous mettrons en œuvre à cette rentrée mais avec toujours des priorités auxquelles nous ne pouvons déroger tant elles constituent le socle d'une société démocratique.

Je veux bien sûr évoquer la réussite de tous les élèves, la lutte contre les sorties sans qualification, la formation tout au long de la vie, la sécurité et le climat scolaire, des poursuites d'études pour tous et, pour chacun, en phase avec son projet, la place des parents et de la famille.

Comme l'a indiqué notre Ministre, l'Ecole qui ouvre ses portes cette année porte la marque de la **confiance**.

Je le dis avec force : pour prendre des initiatives et agir, il faut se sentir en confiance et ne pas avoir peur de se tromper. Car, seule la confiance permet d'oser des stratégies jusqu'ici inexplorées, seule la confiance permet d'essayer et de trouver comment accrocher nos jeunes et leur donner non seulement envie d'apprendre, mais encore plaisir d'apprendre, seule la confiance permet d'innover.

En ce sens, je souhaite que chacun de vous ici présent n'ait aucun doute quant à la confiance que je lui accorde. Confiance et respect mutuel au bénéfice d'actions à inscrire dans une vision collective pour la réussite de la jeunesse Guadeloupéenne, pour la réussite de notre belle Guadeloupe.

De même, dans chaque unité éducative, dans chaque service votre pilotage doit s'inscrire dans une relation de confiance avec vos collaborateurs.

Il en est aussi de même de la relation de confiance, empreinte d'exigence et de bienveillance, que doit tisser le professeur avec l'élève pour favoriser l'excellence de chacun, pour dessiner la route et conduire chacun vers toujours plus d'intérêt pour la connaissance et le savoir, facteurs d'une ouverture au monde.

L'année scolaire qui s'ouvre ne sera pas celle d'une remise en cause de tous nos projets car fondamentalement nous sommes dans la bonne direction.

Avec les nouvelles mesures, il s'agira pour nous de renforcer nos actions et d'affirmer notre volonté de mieux prendre en charge nos jeunes afin de permettre à tous et à chacun en particulier de disposer des connaissances incontournables et non négociables pour un épanouissement et un mieux être nécessaires, pour une future insertion choisie et réussie, pour une vie sociale inclusive, pour tout simplement être un futur citoyen actif, en capacité de faire des choix pour sa vie et son avenir.

C'est pourquoi, on ne peut parler de réussite que si tous les feux sont au vert : celui du savoir lire, celui du savoir écrire, celui du savoir compter mais aussi celui de l'estime de soi pour un respect affirmé et une reconnaissance de l'autre dans toutes ses dimensions.

Mesdames, messieurs nous avons fait du slogan « Du temps pour apprendre et pour réussir » le slogan de notre Académie.

Ce slogan marque notre désir d'équité, d'égalité, de justice et de solidarité dans un environnement sécurisé, bienveillant, creuset de la citoyenneté pour une école de Guadeloupe Ambitieuse et qui fait réussir nos jeunes.

I- Une politique pédagogique en phase avec les nouvelles mesures

Ainsi le premier degré, lieu de socialisation et d'installation des fondements pour des apprentissages durables continue d'être notre priorité.

A cette rentrée, nous accueillerons 43 084 élèves dans 306 écoles publiques et privées. L'objectif, vous le savez, c'est 100% de réussite en CP avec un dédoublement portant à 12 les effectifs en classe de CP, particulièrement dans les REP+.

Dans notre Académie, le REP+ de Baillif accueille à ce jour 5 classes de CP. A la rentrée, 4 classes feront l'objet d'un dédoublement (la cinquième bénéficie déjà d'un effectif faible) soit un total de 9 classes de CP pour ce REP+.

Le REP+ de Pointe à Pitre accueille 6 classes de CP à ce jour. Quatre classes feront l'objet d'un dédoublement soit un total de 10 classes de CP pour cette rentrée.

Concernant le REP+ de Saint-Martin, les classes de CP bénéficieront d'un maître supplémentaire qui exercera en co intervention. Nous travaillerons avec la collectivité pour trouver des solutions pour la prochaine rentrée concernant les difficultés d'infrastructures.

Bien évidemment un tel dispositif ne peut être efficace que s'il est accompagné d'une vraie prise en charge pédagogique. C'est pourquoi, je demande aux DAASEN, en étroite relation avec l'IEN-A, les inspecteurs de circonscription et les directeurs d'écoles, d'être très attentifs aux enseignants qui seront positionnés sur les classes de CP. Nous devons avant les vacances de Noël mesurer l'impact de ce dispositif. Je tiens d'ailleurs à leur adresser mes remerciements pour la qualité du travail effectué avec notamment les services de la DPEP et de la DBM.

Mais au-delà des classes de CP, nous devons dans chaque classe et donc dans chaque unité d'enseignement garantir la réussite des élèves qui nous sont confiés en construisant un projet pédagogique qui tient compte de l'organisation des apprentissages dans le temps, le temps de la journée et celui de la semaine.

Car, si le décret du 27 Juin 2017 a donné la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours, et nous savons que dans notre Académie, 17 communes ont souhaité ce retour dès la présente rentrée, 12 ont souhaité maintenir la semaine des 9 demi-journée et 5 communes des îles du sud sont restées dans le cadre dérogatoire, nous ne devons pas pour autant négliger la question des capacités d'attention des enfants et donc celle des pics de vigilance favorables aux apprentissages.

C'est pourquoi, partant des études scientifiques qui identifient un creux du pic d'attention entre 11h30 et 14h00, j'ai tenu à alerter les collectivités sur l'intérêt d'une organisation de la journée avec une reprise des cours à 14h00.

Je compte donc sur vous, mesdames et messieurs les directeurs d'écoles pour relayer ce message car vous êtes les premiers pédagogues et je n'en doute pas les relais de ma politique. Nous avons à ce jour, une majorité d'écoles qui effectuent une reprise à 13H30. (4 communes font une reprise à 14H00).

Bien évidemment la pause méridienne doit être organisée et nous devons, accompagner nos collectivités locales pour que là aussi ce temps soit pensé et bénéfique pour l'élève. Tout comme nous devons être vigilant sur ce qui se passe dans les PEDT.

L'académie de la Guadeloupe est une académie qui innove, qui expérimente. Notre CARDIE, Gabrielle GUILLAUME ne me démentira pas. Je l'ai constaté dans certaines écoles, au travers des temps passerelles du matin qui permettent de rentrer progressivement dans les apprentissages.

Je souhaite que le temps de la pause méridienne soit mis au service de l'apprendre autrement, de l'apprendre par le jeu, le jeu qui, je vous le rappelle, demeure un des éléments structurants de nos jeunes ; particulièrement dans les classes du premier degré.

Un temps pour innover en mobilisant le monde associatif et sportif pour que leurs représentants fassent des propositions aux écoles, pour que l'inter ministérialité (sport, culture, santé) appuie notre politique en faveur de la maîtrise du savoir lire, écrire, compter et construire ainsi, ensemble, une école qui réponde aux aspirations de chacun.

Sur ces points nous avons des marges de progrès.

Nos résultats demeurent encore insuffisants sur la compétence 1, maîtrise de la langue, et sur la compétence 3, principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.

C'est pourquoi, j'invite chacun d'entre vous à s'emparer de notre projet d'Académie que nous avons élaboré ensemble et qui trace la trajectoire sur les chantiers prioritaires à conduire notamment sur ces deux compétences. Je demande aux IEN d'accompagner et de soutenir davantage les professeurs des écoles dans cette optique.

Mesdames, messieurs,

L'école qui s'ouvre c'est celle de la confiance mais aussi celle de l'excellence et de la bienveillance pour tous, particulièrement les plus fragiles.

Nos trois REP+ bénéficient d'accompagnements et de moyens que nous devons optimiser. Les projets de réseaux doivent se structurer sur de vrais diagnostics pour mesurer les écarts, les corriger et amplifier les politiques publiques à destination des élèves pour beaucoup issus de CSP défavorisés.

Il est de notre devoir d'être attentifs aux plus fragiles mais aussi à tous ceux à besoins éducatifs particuliers et à ceux porteurs d'un handicap car l'école de la république doit se construire avec tous ses enfants et être en capacité de répondre aux besoins de chacun.

La mesure 3 de notre projet d'Académie doit maintenant prendre sa vitesse de croisière aussi bien sur l'implantation des dispositifs ULIS écoles (60 à cette rentrée) que sur la question des enfants allophones. La création du CAPPEI, la reconnaissance des AESH, l'appui du CASNAV et le dispositif ouvrir l'école aux parents (OEPRE) sont autant d'outils à mobiliser pour que chaque jeune, quelle que soit sa situation soit accompagné et reconnu.

Je compte sur notre nouvelle IEN ASH, notre chargée de mission CASNAV, et notre PVS en charge des questions de la parentalité pour favoriser cette prise en charge et garantir l'école pour tous.

Sur le second degré, nous le savons tous, **le collège** doit faire l'objet de toute notre attention. 27 573 élèves y seront accueillis. Cette période où le jeune va quitter le stade de l'enfance pour devenir progressivement un adolescent s'accompagne de changements physiques (la puberté) et psychologiques nécessaires à la construction de sa personnalité mais se caractérise par des temps de crise, de ruptures (famille, école) dont nous devons tenir compte dans la construction de l'élève et de l'individu.

C'est pourquoi la mise en place du cycle 3 qui intègre la classe de 6ème nous invite à gommer les ruptures (physiques, pédagogiques, ...) qui existent entre l'école et le collège.

Nous disposons pour cela d'un remarquable outil : **Le conseil école-collège**. Là aussi, nous avons des marges de progrès pour faire de cette instance un véritable espace d'échanges des pratiques professionnelles mais aussi de construction des progressions pédagogiques au service de la réussite de nos jeunes.

Il convient donc non seulement d'installer cette instance mais aussi et surtout de la faire vivre et de lui donner toute sa place. Il y va de l'intérêt de nos jeunes.

Mesdames, messieurs,

Nous venons de vivre la première année de la réforme du collège. Je tiens à saluer l'implication de chacun donc de vous tous ici présents, notre déléguée à la pédagogie, les inspecteurs référents, les principaux de collège et bien évidemment vos équipes pédagogiques. Vous vous êtes investis sans démeriter et vous avez su vous adapter aux différentes sollicitations : AP, EPI, LSU.

Première promotion du nouveau DNB à signaler également, pour lequel il a fallu fournir plus d'efforts afin de maîtriser les modalités des épreuves et je sais que vous n'avez pas failli.

Nous pouvons nous réjouir des résultats obtenus puisque ce ne sont pas moins de 84,5% des collégiens qui ont obtenu ce premier examen soit une augmentation de 1,5 point, beaucoup plus marquée sur la série générale qui progresse de 1,7 point (passant de 84% en 2016 à 85,7% en 2017). La série professionnelle est en bonne voie avec une progression de +0,8 point soit un taux de réussite de 73% contre 72,2% l'an dernier.

Précisons, comme j'ai eu à le faire avec la presse, que ce nouveau DNB n'est pas plus avantageux pour nos élèves car nous en sommes toujours à près de 15% qui ne l'obtiennent pas.

Nous avons donc là aussi des marges de progrès et une instance, **le conseil pédagogique**, instance de concertation et de dialogue qui doit être en appui des choix à opérer pour construire une vraie politique pédagogique d'établissement.

Ainsi, le parcours de l'élève doit se concevoir en tenant compte des temps **dans** et **hors** la classe : temps d'appropriation des savoirs, temps de réinvestissement.

De ce point de vue, vous devez avec votre conseil pédagogique conduire une réflexion sur le travail personnel de l'élève, sur la place et le rôle de l'évaluation, de manière à éviter une surcharge de travail sur une même semaine plaçant ainsi l'élève en difficultés voire pour certains en échec.

L'école de la réussite c'est aussi réserver le meilleur accueil à tous ceux que je vous affecte dans le cadre d'une carte scolaire inchangée à ce jour et basée sur une affectation dans le collège du secteur, sauf dérogation de ma part.

Les travaux avec le conseil départemental sont en bonne voie et nous permettront à moyen terme de trouver les solutions adéquates au désengorgement de certains collèges et donc de certaines zones. Je remercie le service de la DIVISAC pour son implication sur ce sujet.

Cette école de la réussite est enfin à penser avec la nouvelle mesure « **devoirs faits** » qui dès cette rentrée concerne les collégiens. Ce dispositif s'appuie en premier lieu sur l'investissement des professeurs et des assistants d'éducation.

L'Académie accompagnera la mise en œuvre de ce projet.

Je vous demande, je vous ai d'ailleurs alerté à la sortie sur ce point, de tenir compte de ce dispositif dans l'organisation des emplois du temps afin de véritablement penser ce temps d'accompagnement de nos élèves. Vous devrez aussi désigner un référent « devoir fait » chargé de définir le projet de l'établissement autour de cette question.

Ces temps d'accompagnement et de prise en charge des élèves hors la classe, vous devrez aussi les inscrire dans le cadre **des stages de réussite**. Certains d'entre vous l'ont bien compris et ont organisé au cours du mois de juillet ou encore à la fin du mois d'août ces temps qui permettent aux élèves de bien se préparer pour aborder la classe supérieure. Je vous invite à aller encore plus loin avec ce dispositif et à le proposer, partout et chaque fois qu'il sera nécessaire.

Mesdames, messieurs,

L'école de la confiance, l'école de la bienveillance, l'école de l'excellence ne peuvent se concevoir sans pragmatisme et hors cadre réglementaire. C'est pourquoi j'ai voulu, conformément à l'arrêté du 2 février 2016, positionner les classes de 3^{ème} dites « préparatoires à l'enseignement professionnel » au sein des lycées professionnels qui disposent des plateaux techniques et qui peuvent mieux garantir la réussite du projet professionnel du jeune.

J'ai conscience d'avoir bousculé vos repères mais nous devons coller le plus possible au projet des jeunes pour favoriser leur motivation et donc leur succès.

Concernant le Lycée, cette année encore notre Académie enregistre de bons résultats aux examens : 90,1% toutes séries confondues soit 1,2 point par rapport à la session précédente.

Ces résultats sont à mettre à votre actif, chefs d'établissements qui impulsent une dynamique d'équipe, inspecteurs qui vous accompagnent et bien évidemment les enseignants par leur implication et leur professionnalisme.

Je remercie le chef de la DEC et ses collaborateurs pour leur mobilisation de tous les instants qui nous a permis de bien gérer l'ensemble des opérations pour cette session.

Dans les séries générales le taux de réussite est quasi identique à 0,3 point près soit **93%**.

- Le bac ES : 92,6% (93,0% en 2016) (-0,4 points)
- Le Bac L : 94,4 % (94,7% en 2016) (-0,3 points)
- Le Bac S : 92,6 % (93,0% en 2016) (-0,4 points)

Dans les séries technologiques il se stabilise à **94,7%**.

Tous les candidats des séries Hôtellerie et TMD qui se sont présentés aux épreuves ont réussi leurs examens (soit un taux de 100% pour ces deux séries). La série STI2D qui progresse de 4,7 points.

Dans les séries professionnelles je me dois de souligner **la progression** significative de +3,5 points par rapport à 2016 soit un taux de **83,4%**. La hausse est surtout marquée dans le domaine des services (+ 4,6 points contre + 2,7 points pour le domaine de la production).

Cette progression sur le lycée professionnel me ravit particulièrement car tout comme le premier degré, **le lycée professionnel constitue une priorité**.

A cette rentrée 33,7% de jeunes ont été orientés vers le lycée professionnel. Notre objectif c'est de tous les garder et les conduire non seulement vers la réussite avec l'objectif de poursuivre la dynamique d'amélioration des résultats mais aussi de faciliter l'accès à la poursuite d'études prioritairement en BTS.

C'est pourquoi avec notre DAFPIC et notre SAIA (je profite pour les remercier de leur investissement) nous allons bâtir un vrai plan pour la formation professionnelle de notre territoire en étroite collaboration avec la collectivité Régionale, tenant compte de notre contexte socio-économique pour favoriser le développement de notre territoire.

Avec nos deux campus des métiers et qualifications, nous devons préparer nos jeunes au 21ème siècle, à l'épanouissement et à l'insertion.

C'est pour cela que nous devons continuer à faire preuve d'ingéniosité, d'innovation avec les équipes pédagogiques. Ce qui compte c'est de trouver des solutions qui fonctionnent et qui permettent à ces jeunes de suivre un parcours de réussite. En ce sens rien ne doit être négligé.

Je veux parler de la période de consolidation de l'orientation en lycée professionnel, du temps particulier pour l'accueil des jeunes. Mais je veux aussi évoquer deux dispositifs qui doivent nous permettre d'accompagner les projets de nos jeunes lycéens professionnels et soutenir leur ambition.

Le premier concerne l'accompagnement de l'entrée en BTS des jeunes issus de bac pro par **la formalisation de la liaison**. Ce dispositif est d'autant plus important qu'à cette rentrée débute l'expérimentation visant à admettre de droit tous les élèves de bac pro en STS.

Le deuxième dispositif s'inscrit dans le cadre des **cordées de la réussite Bac pro/BTS** avec des travaux bien engagés mais surtout le lancement d'une première cordée avec le lycée de Port Louis comme tête de pont.

Je dois saluer ici l'implication des IEN-ET et particulièrement de notre doyenne madame Jacqueline VIDOCIN. Je remercie aussi la proviseure du lycée de port louis pour son investissement sur ce dossier.

C'est aussi pour cela que nous devons privilégier la mixité des publics et des parcours. Formation initiale, formation continue, apprentissage, retour en formation... rien ne doit être laissé au hasard pour accrocher nos jeunes et baliser leur parcours car, nous le savons tous, les questions du décrochage, les questions d'insertion professionnelle se posent avec plus d'acuité dans la voie professionnelle.

C'est en ce sens que j'ai souhaité soutenir l'ambition de nos jeunes en offrant à cette rentrée une demi division de seconde générale au lycée Paul LACAVE de CAPESTERRE BELLE-EAU et une autre au lycée professionnel du MOULE.

Ces formations de proximité permettront aux élèves qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager dans une voie générale et technologique et d'envisager des études supérieures longues. Mais plus généralement, nous faisons ici le choix d'aller vers des lycées polyvalents sur notre territoire, gage d'une plus grande mixité sociale.

Une réponse à chaque demande, à chaque besoin. C'est cela qu'a permis le micro lycée pour lequel nous nous sommes battus et nous avons été suivis en ce sens par la collectivité régionale. Aujourd'hui le micro lycée c'est 100% de réussite au bac, des poursuites d'études en vue et une montée en puissance avec 65 jeunes attendus pour cette rentrée.

Reconnaissance de tous donc et aussi valorisation pour donner envie d'aller encore plus loin.

Avec des manifestations comme les meilleurs lauréats de notre Académie qui associent à la fois les jeunes du lycée professionnel et du lycée général et technologique, le prix de l'entreprise, entreprendre en lycée... nous reconnaissons la place du monde de l'entreprise dans la formation de nos jeunes.

Profitons-en pour renforcer le partenariat avec le monde économique et construire le socle d'une instance académique de dialogue entre l'école et l'entreprise.

Première mission : généraliser les comités locaux école-entreprise et désigner des conseillers entreprise pour l'Ecole... Le chemin est tracé et je sais que notre DAFPIC s'en saisira comme il a su se saisir du plan 500 nouvelles formations qui nous vaut d'accueillir aujourd'hui 4 nouveaux BTS.

- BTS responsable d'hébergement au LMHT du GOSIER,
- BTS Métiers des services à l'environnement au LP Louis DELGRES du MOULE
- BTS comptabilité et gestion,
- BTS assistant de gestion pme-pmi au LGT Robert WEINUM à SAINT-MARTIN.

Profitons-en pour affirmer davantage notre politique en faveur de la lutte contre le décrochage en reconnaissant des entreprises solidaires et mobilisées par le développement du label « **Entreprises engagées pour l'École** ».

Aucune mesure ne doit être négligée. Identifions avec les CPE, les personnels d'éducation et les enseignants, les élèves en situation de rupture, favorisons le retour en formation, facilitons le maintien de ceux qui ont échoué aux examens et appuyons-nous sur nos réseaux FOQUALE qui doivent prendre toute leur place et être un vrai outil de pilotage de la lutte contre le décrochage.

Notre objectif à cette rentrée c'est bien d'augmenter le nombre de lycéens à qui nous donnons une seconde chance en utilisant la mesure de conservation du bénéfice des notes à la fois pour les changements de série (voie générale et technologique) et les changements de spécialités (voie professionnelle).

Bien évidemment pour ceux qui ont déjà décroché, le travail de repérage et de remédiation se construit avec l'ensemble des acteurs du monde socio-économique, des acteurs chargés de l'insertion des jeunes. C'est tout le sens des PSAD.

Je compte donc sur notre MLDS, pour impulser avec notre CSAIO une nouvelle dynamique et renverser la tendance sur ce sujet dont les conséquences vous le savez tous sont parfois dramatiques dans le parcours de vie de nos jeunes.

Concernant le lycée général et technologique, 14 360 élèves y sont attendus dès la semaine prochaine. Les bons résultats enregistrés, 94% de réussite, doivent conforter et renforcer notre engagement pour les maintenir. Le mérite vous en revient : chefs d'établissements, enseignants, personnels d'éducation, de documentation, de santé, social et service, comme je l'ai affirmé auparavant.

L'analyse détaillée des résultats sera menée discipline par discipline avec les inspecteurs. Il nous faudra en effet mesurer les écarts entre le premier groupe d'épreuves et le second, de même que sur chaque matière. Je remercie les services de la DSI et le service SAPCG de leur implication sur ce sujet.

Là aussi tout doit être mis en œuvre pour faciliter le continuum entre le collège et le lycée et permettre aux jeunes lycéens, par un temps d'accueil dédié de mieux s'approprier les espaces physiques et de bien mesurer les impératifs du lycée, les connaissances indispensables pour y réussir.

Réussir au lycée mais aussi réussir sa poursuite d'études car aucun de vous ne l'ignore et les statistiques le confirment : la recherche fructueuse d'un emploi – et plus encore du premier emploi- s'appuie sur les formations diplômantes et plus encore sur un parcours post-bac réussi.

Sur ce point nous avons de gros progrès à faire car trop nombreux sont ceux qui quittent l'université sans avoir obtenu un diplôme, particulièrement les plus fragiles.

Quelques chiffres issus des notes flash du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

27% seulement des étudiants obtiennent leur licence trois ans après leur inscription en L1...
A l'université des Antilles 23,4%.

Les trois quarts des étudiants inscrits en licence à l'université mettent plus de trois ans pour obtenir leur diplôme. En Guadeloupe, le taux d'obtention de la Licence en 4 ans est de 16%.

Ce taux d'échec si élevé s'explique notamment par le faible taux de réussite en L1.

Sur l'ensemble des primo-entrants en L1 dans les universités françaises, seuls 39,7% des étudiants passent en L2, 28% à l'université des Antilles.

Toujours sur les primo-entrants en L1 dans les universités françaises, 27,3% redoublent, 2,5% changent d'orientation et 30,5% sortent du système universitaire, certains abandonnant toute poursuite d'études et d'autres se réorientant vers des filières non universitaires.

Ces chiffres nous interpellent, nous sommes face à un défi. Le défi de l'orientation de nos jeunes, celui des choix qu'ils opèrent eu égard à la carte de formation disponible dans notre région, celui de la sécurisation de leur parcours depuis l'entrée en classe de seconde, le BAC -3, jusqu'à la poursuite d'études choisie pour favoriser la réussite et singulièrement jusqu'au BAC+3.

Mesdames, messieurs,

Relever ce défi c'est lutter ensemble, c'est construire ensemble, monde universitaire et monde scolaire le parcours de réussite de nos jeunes. C'est œuvrer ensemble à une meilleure connaissance des pratiques pédagogiques développées au lycée et de celles en cours à l'université.

C'est pourquoi notre ministre fait de la réforme du Bac un chantier prioritaire pour l'année scolaire 2017-2018. La concertation sera lancée vers novembre-décembre pour un bac rénové en 2021.

Cette réforme sera construite de façon cohérente avec l'enseignement supérieur revisitant notamment la question des prérequis à l'université. Il s'agit en effet de faire preuve d'objectivité sur les questions liées au Bac-3 / Bac+ 3 et à APB. L'objectif étant de permettre à chacun de trouver sa propre voie pour réussir et donc de promouvoir la diversité de l'excellence.

Bien évidemment nous ne partons pas de zéro et nous nous appuyons sur la politique de sites de l'UA et les schémas régionaux pour construire ensemble le cursus de nos jeunes bacheliers.

II- Des leviers

Pour conduire cette politique, je vous invite mesdames, messieurs à activer plusieurs leviers :

D'abord celui de la formation initiale et continue des professeurs et des personnels d'éducation, pièce maîtresse de l'évolution des pratiques pédagogiques et éducatives pour mieux prendre en charge les besoins des élèves. Ces formations sont à inscrire en inter catégoriel pour véritablement obtenir une plus-value.

Je sais que ce travail de coopération et de construction entre les IEN et les IA IPR est bien engagé mais nous devons l'approfondir, tout comme nous devons approfondir le travail initié avec l'ESPE et l'ESEN sur la professionnalisation de nos cadres. Sur ce point, la formation continue des chefs d'établissement est un dossier que nous aurons à mener à bien cette année.

Notre plan académique de formation, fruit d'un travail collaboratif, traduit la politique que nous voulons dans ce domaine pour la présente année scolaire.

Je tiens à remercier la DIFOR, notre déléguée à la pédagogie et l'ensemble des personnels de la CREFOC pour la qualité du travail fourni.

Mais à côté du PAF, si nous voulons être plus efficaces, vous devez en tant que pilote des ressources humaines de votre établissement, identifier les besoins en formation des personnels placés sous votre autorité.

Des personnels mieux formés pour agir sur les pratiques pédagogiques avec pour corollaire une meilleure gestion des absences des enseignants amenés à se rendre en formation. Ainsi, je souhaite que nous formalisions **un vrai plan de remplacement** dans notre Académie basé sur un cadre juridique et précisant les modalités d'organisation des remplacements.

Un autre levier et non le moindre, celui du numérique. Je ne peux qu'encourager notre DAN et l'ensemble de ses collaborateurs à poursuivre dans cette direction.

Le numérique premier degré avec Claudy MOVREL et l'ensemble des maires de la Guadeloupe, les collèges connectés, encore plus nombreux, la politique volontariste de la collectivité départementale, le développement des ENT, l'implication de la collectivité Régionale pour accompagner les lycées attestent que nous sommes bien en train de construire l'école du 21^{ème} siècle.

Cette école nous invite à plus d'ouverture sur les autres et donc sur le monde.

De fait, elle s'accompagne d'une grande ambition pour la maîtrise des langues étrangères, atout majeur pour une insertion sociale et économique réussie. C'est pourquoi le partenariat tissé avec la Louisiane, les classes bi langues, les séjours et voyages linguistiques, les partenariats avec les entreprises et autres fondations sont à mettre au cœur de nos actions.

Je compte donc sur IA IPR de langues et notre DAREIC pour vous accompagner en ce sens.

Ensuite je vous invite à construire des relations de confiance avec les parents. Le ministre nous l'a rappelé, la qualité des relations avec les parents contribue à la réussite des élèves. En ce sens il nous invite à déployer davantage la mallette des parents.

Dans le même esprit nous devons poursuivre le déploiement des espaces parents, outil qui contribue à tisser des liens durables avec les parents les plus éloignés de l'école.

Les fédérations de parents, les parents délégués, dont le statut est reconnu, doivent prolonger l'ensemble des actions et projets développés au sein de vos unités éducatives.

Autres leviers indispensables à la réussite de tous les projets envisagés c'est le principe d'autonomie et la logique d'équipe affirmés par notre ministre. Ce principe vous permet de faire des choix qui répondent aux caractéristiques de votre établissement et donc aux besoins des élèves qui vous sont confiés.

C'est par exemple le cas concernant les choix à faire pour l'AP et les EPI qui ne s'inscrivent plus dans des thématiques déterminés, vous avez la liberté de choisir. Liberté de choisir également d'offrir des classes bi langues, des classes de latin ou d'accentuer l'enseignement des disciplines en langues vivantes.

Je vous invite ici à lire la lettre du ministre à la rentrée, à la communiquer aux personnels et aussi à l'afficher en salle des professeurs.

Mais autonomie, liberté ne veulent pas dire anarchie. Il convient donc et, j'insiste, de faire des choix dans un cadre concerté et aussi dans le cadre des moyens attribués. En aucun cas vous ne pourrez tout faire.

Ceci me permet de revenir sur l'allocation des moyens que nous avons inscrits cette année dans un modèle différencié avec la volonté d'accompagner tous les établissements en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur positionnement en REP, REP+ et politique de la ville. Je tiens ici à saluer l'excellent travail effectué par la division du budget et des moyens dans des conditions parfois difficiles.

Ce modèle nous a permis d'attribuer des moyens supplémentaires aux établissements concernés pour développer des projets en faveur des élèves. C'est ici que se joue la politique de l'établissement et le projet porté pour les élèves. Je compte donc sur chacun de vous pour jouer pleinement le jeu. Vous avez toute ma confiance et je vous soutiendrai dans votre ambition de conduire une politique volontariste pour nos enfants.

Cette logique de liberté et de responsabilité doit par ailleurs s'accompagner d'un changement de réflexes et de posture. C'est en ce sens qu'il est prévu une **évolution du rôle des inspecteurs** qui s'inscrira beaucoup plus dans une démarche vous permettant de dégager une énergie humaine positive pour nos jeunes et conduire des projets innovants, pour favoriser la stratégie d'équipe en reconnaissant et valorisant chacun de vos collaborateurs dans le cadre de relations empreintes de respect car – mettons à profit cette affirmation de Nelson Mandela : « **Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès** ». (Nelson Mandela)

Enfin, et nous l'avons déjà évoqué lors de notre dernière réunion de bassin, la reconnaissance de chacun passe par une revalorisation de sa carrière inscrite dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR).

Le secrétaire général interviendra sur ce sujet dans un instant mais je tiens à remercier le groupe de pilotage de ce dossier Emmanuel HENRY, Muriel JOSEPH-THEODORE, Sylvia SERMANSON, Lydia LACEMON et le groupe de formateurs : Harry ARAMINTHE, Cynthia FRENET, Odile DERUSSY, Michel ACCIPE, Marie-Line BRAY, Julien ANTOINE, Martine PIERRE-MARIE.

Je sais qu'une note vous a été transmise et que des rencontres sont programmées pour vous permettre d'être totalement opérationnels sur ce sujet. Deux mots pour vous dire que le PPCR traduit la volonté de notre ministère de moderniser et revaloriser les métiers de l'éducation nationale avec des mesures qui permettent d'améliorer à la fois la rémunération et le déroulement de la carrière des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, fonctionnaires et assimilés. Tous les corps sont donc concernés.

III- Mais aussi des fondamentaux qui continueront de nous mobiliser

Tous ces leviers s'accompagnent de fondamentaux qui continueront de nous mobiliser.

C'est bien évidemment la question de la sécurité dans et aux abords de nos établissements. D'ici quelques jours, nous repenserons tous à ce drame qui nous a frappé avec le décès du jeune Yohan EQUINOXE.

Depuis, toutes les communes ou presque ont installé leur CLSPD et font de la lutte contre la violence, la délinquance, l'absentéisme et le décrochage, un axe fort de leur politique de prévention, s'inscrivant de ce fait en totale complémentarité de notre politique académique.

Nous recevrons au cours de cette réunion le directeur de cabinet du préfet, les services de sécurité ainsi que les deux procureurs pour une déclinaison des différentes mesures à observer afin de garantir la sécurité de nos jeunes et de nos personnels.

Cela passe bien évidemment par un travail de coproduction de sécurité avec nos EMS et leur pilote, Michel DELAG, que je remercie pour la qualité du travail effectué. Ce travail s'inscrit dans la mise à jour de vos plans particuliers de mise en sûreté et la pratique régulière d'exercices de simulation pour lesquels vous pouvez vous appuyer sur JM TERRAC, mon conseiller risques majeurs.

Le sujet de la sécurité trouve son prolongement dans celle du climat scolaire qui nécessite de la part de chacun de vous un vrai diagnostic et des réponses à construire par des projets éducatifs développés avec les CVL, les CVC, les CESC autour de la question d'estime de soi, de citoyenneté, de lutte contre le harcèlement, contre toutes formes de discriminations...en mettant au cœur de cette dynamique les 4 parcours (santé, citoyenneté, éducation artistique et culturelle, excellence) et l'enseignement moral et civique.

Mais aussi, en inscrivant la pratique du sport comme le prolongement du **se sentir bien dans son corps pour être bien dans sa tête et en pleine santé**, grâce à l'USEP, à l'UNSS, au monde associatif et sportif, en faisant appel à mes conseillers santé, social ainsi qu'à l'IA IPR EPS et à la déléguée à l'action sportive pour accompagner l'ensemble de vos projets.

C'est aussi naturellement qu'il faudra vous appuyer sur mes conseillers de la DAAC et du CLEMI pour favoriser l'accès de nos jeunes à la culture, à l'art, à la musique, ces langages universels qui gommant toutes les barrières et toutes les frontières pour nous rassembler.

Véritables pépites dans la connaissance et l'ouverture à l'autre, ces éléments constituent le levain de l'école démocratique et citoyenne. Ils doivent s'inscrire dans des actions pensées avec les acteurs socio-économiques et les acteurs du monde associatif avec lesquels nous formaliserons des conventions pluriannuelles d'objectifs.

IV- Mes services

Mais la partition serait incomplète et des dissonances s'entendraient car à ce tableau, il manque bien évidemment l'ensemble de mes services auxquels je renouvelle toute ma confiance.

Je vous demande beaucoup et toujours vous répondez présent car nous le savons tous, votre action est indispensable à ma politique, indispensable au quotidien des établissements, indispensable au service rendu à l'utilisateur.

Qu'il s'agisse de l'affectation des personnels, des moyens, des examens, des services informatiques, statistiques, juridiques, de l'orientation, des personnels de l'accueil... En aucun cas, vous ne devez avoir des doutes sur ma bienveillance, ma considération, ma reconnaissance à votre égard et sur le professionnalisme dont (je ne saurais l'ignorer) vous faites preuve au quotidien.

Je souhaite que chacun de vous soit reconnu, que votre investissement soit valorisé pour que votre engagement demeure intact afin de faire réussir notre Académie.

Votre travail, alourdi par les nombreuses enquêtes, textes en tout genre, nombreux mails et autres demandes, je vous informe qu'il sera allégé pour partie car notre ministre a décidé de réduire le nombre de circulaires. De notre côté, nous irons plus loin dans la formalisation des procédures, dans le circuit du courrier, dans l'orientation des mails qui parfois, comme me l'a indiqué le médiateur, souffrent de non réponse car s'adressant à plusieurs destinataires.

Loin de moi l'idée de laisser croire que tout est à faire car je pense profondément que nous avons accompli des progrès mais je ne suis pas sourd et je ne veux rien nier. Je veux prendre le temps d'analyser avec vous les difficultés qui pourraient se présenter et entacher vos missions et plus généralement votre engagement.

Notre travail de formalisation s'inscrira donc dans le cadre des missions et des champs de compétences de chacun de vous, afin de respecter votre travail et surtout votre temps de travail.

Ainsi, les assises de l'éducation que nous organisons dans le cadre des 20 ans de notre Académie, avec un temps fort les 18,19 et 20 octobre 2017 nous offrent une opportunité pour construire ensemble, pour penser l'apport des services, dessiner nos 20 prochaines années et parfaire le management de notre Académie.

7 thématiques seront abordées au cours de ces assises à raison d'un thème par bassin et un au rectorat. Je vous invite à y prendre part et à être force de propositions. Vous trouverez des éléments, là encore, dans le dossier qui vous a été remis.

J'ai adressé un courrier à l'ensemble des chefs d'établissements, des inspecteurs, des IEN et des personnels du Rectorat pour informer de ces assises et de l'organisation mise en place. J'ai demandé d'organiser une concertation dans chaque unité éducative avant le 20 septembre. Tous les acteurs de la société civile peuvent également apporter leurs contributions en accédant à l'adresse : **<https://consultation.ac-guadeloupe.fr/>**

Votre travail trouve également un prolongement avec les services du département et de la région. Le secrétaire général vous en dira un peu plus d'ici un instant sur l'organisation miroir que nous avons mise en place.

Vous l'aurez compris, mon discours touche à sa fin mais avant de laisser la place à ma directrice de cabinet pour la suite de notre réunion, je tenais à vous remercier encore tous, remercier la DPEATSS (Madame MIRVAL, Madame YOUYOUTE) pour le travail que nous avons réalisé sur le mouvement des personnels et qui nous a permis de satisfaire 37 demandes de mutation (administratifs, inspecteurs, personnels de direction).

Conclusion

Ma conclusion tiendra en un mot : **FIERTE**

Je suis fier de vous, de nos personnels, de nos élèves, de nos réussites et je vous invite à être fiers de vous.

Oui, c'est bien de la fierté que je ressens aujourd'hui, jour de ma troisième rentrée scolaire dans l'Académie de la Guadeloupe. Ma volonté et mon engagement sont toujours aussi intacts qu'à mon arrivée car grâce à vous, l'Académie de la Guadeloupe réussit et rayonne.

Le travail des équipes pédagogiques est reconnu, des projets pédagogiques, sportifs et culturels naissent régulièrement manifestant un dynamisme sans conteste.

Pour tout cela notre Académie mérite les 3 A, le A de Ambitieuse, le A d'Audacieuse et celui de Astucieuse.

Notre Académie a fait du **Travail** et de l'**Ambition** les **Liens** d'un **Engagement** toujours **Nouveau** de **Toutes** les **Unités** **Educatives** pour l'**Universalité** des **Savoirs** de nos **Elèves**. C'est **une Académie TALENTUEUSE**.

Ces talents, vous en êtes les artisans.

Toutes les opérations auxquelles j'ai eu à participer m'ont démontré l'excellence de nos élèves : en éloquence, en écriture, en théâtre, en musique, en chant, en danse... mais aussi dans les disciplines littéraires et scientifiques (olympiades physique chimie, géosciences, c'génial, apprentis chercheurs...).

C'est pourquoi, j'ai trouvé l'idée séduisante et très bonne quand notre Ministre nous a indiqué qu'il souhaite que la rentrée du 04 septembre se fasse en musique, en chanson.

Vous le savez tous, le chant, la musique, la danse, le théâtre... l'art, la culture sont des invariants partagés par tous et constituent un langage universel qui rassemble les Hommes par-delà les différences et les frontières.

Ils doivent donc accompagner toutes les disciplines... et constituent le symbole du plaisir d'apprendre et du plaisir de venir à l'école Ils marquent de leurs empreintes ce lieu de vie que nous voulons et devons développer à l'école.

Je vous invite à vous emparer de cette proposition, à vous appuyer sur les professeurs, les parents, les associations, les structures des municipalités pour faire rentrer la musique, la chorale...le jour de la rentrée mais aussi dans les jours, semaines et mois à venir dans vos établissements.

J'aurai l'occasion lors de mes déplacements sur le terrain le 04 Septembre, de m'en rendre compte, en présence de monsieur Bruno STUDER, président de la commission Education et Culture de l'assemblée nationale.

Mesdames, messieurs,

Pour cette nouvelle année scolaire 2017-2018, je vous invite à

Construire des Organisations Novatrices qui Favorisent les Initiatives pour des Apprentissages Nourris et une Cohésion d'Equipe.

Je vous souhaite à tous et à chacun en particulier une rentrée pleine de chaleur humaine, de couleur et ensoleillée.

Je vous remercie de votre attention.

Petit texte pour finir la réunion de rentrée et lancer la rentrée en musique

Avant de vous laisser retrouver vos établissements et bureaux pour parfaire l'accueil de vos personnels et élèves je souhaite que nous aussi nous nous accordions le plaisir d'une rentrée en musique.

Je vous invite donc à vous mettre debout pour chanter avec moi, en compagnie de Martine SYLVESTRE, cet air bien connu de Ralph THAMAR : « les enfants du soleil ».

Très bonne rentrée à tous... sur un tempo harmonieux...

Je vous remercie.